ETAT DES LIEUX ET PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTIONS POUR LA RECONQUETE DE LA QUALITE DES EAUX DE

LA LIANE (PARTIE AMONT)

La Liane à Questrecques

PORTRAIT

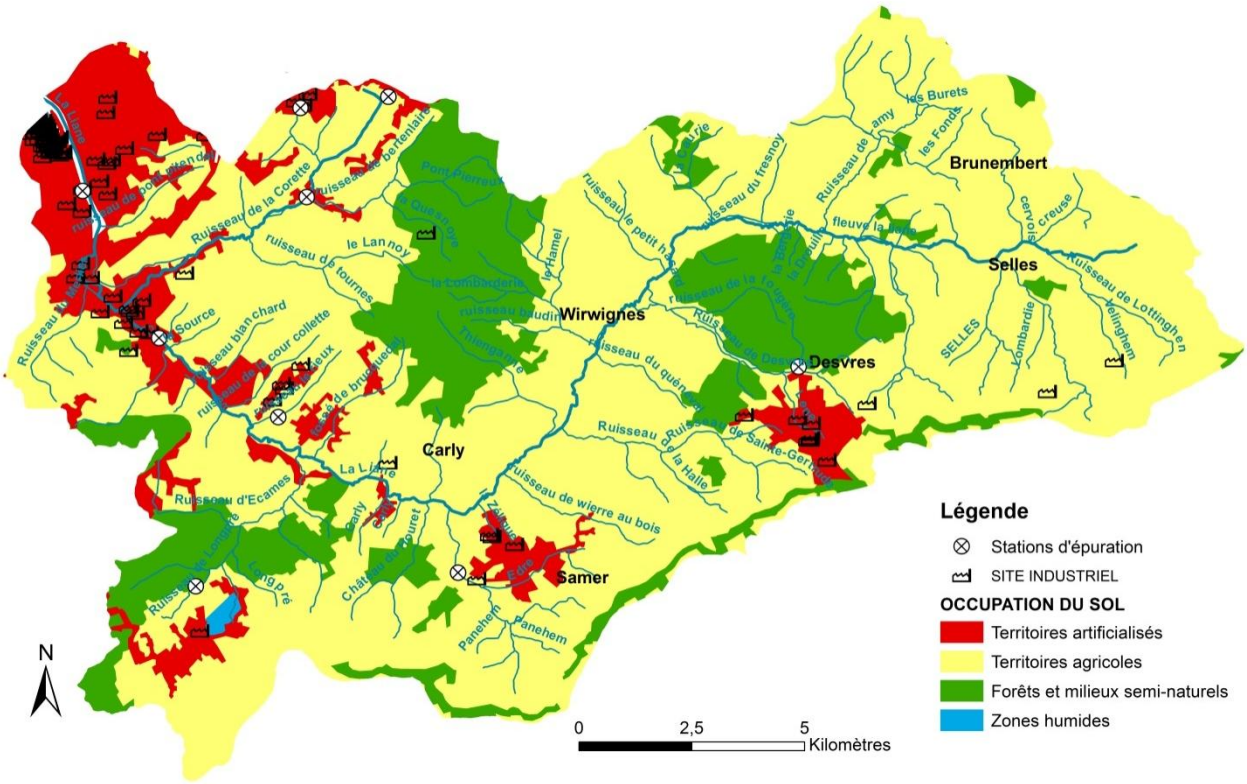

Plus de 120 activités économiques

61,5 % Terres agricoles

23,7 % de forêts et milieux semi naturels

110 000 habitants

14 % de terres artificialisées

Prise d'eau de surface à Carly pour l'eau potable

La Liane est un fleuve côtier prenant sa source à Quesques à une altitude de 101m. Sa pente moyenne est de $3^0/_{00}$. Le bassin versant de la Liane s'étend sur 244 km², et compte 36 communes. Plus de 110 000 habitants se trouvent sur ce bassin versant, dont 42 000 à Boulogne-sur-Mer. Il s'agit du bassin versant le plus densément peuplé du territoire du SAGE du Boulonnais. Ce fleuve côtier se jette dans la Manche, au niveau du port de Boulogne-sur-Mer.

L'agriculture est très présente sur le territoire. Les activités économiques se situent en majeure partie en aval au sein de la communauté d'agglomération du Boulonnais.

Le cours d'eau de la Liane est utilisé pour alimenter une partie de l'agglomération boulonnaise en eau potable (environ 2 millions de m^3 prélevés par an), grâce à l'usine de production de Carly qui capte l'eau de surface.

QUALITE DES EAUX

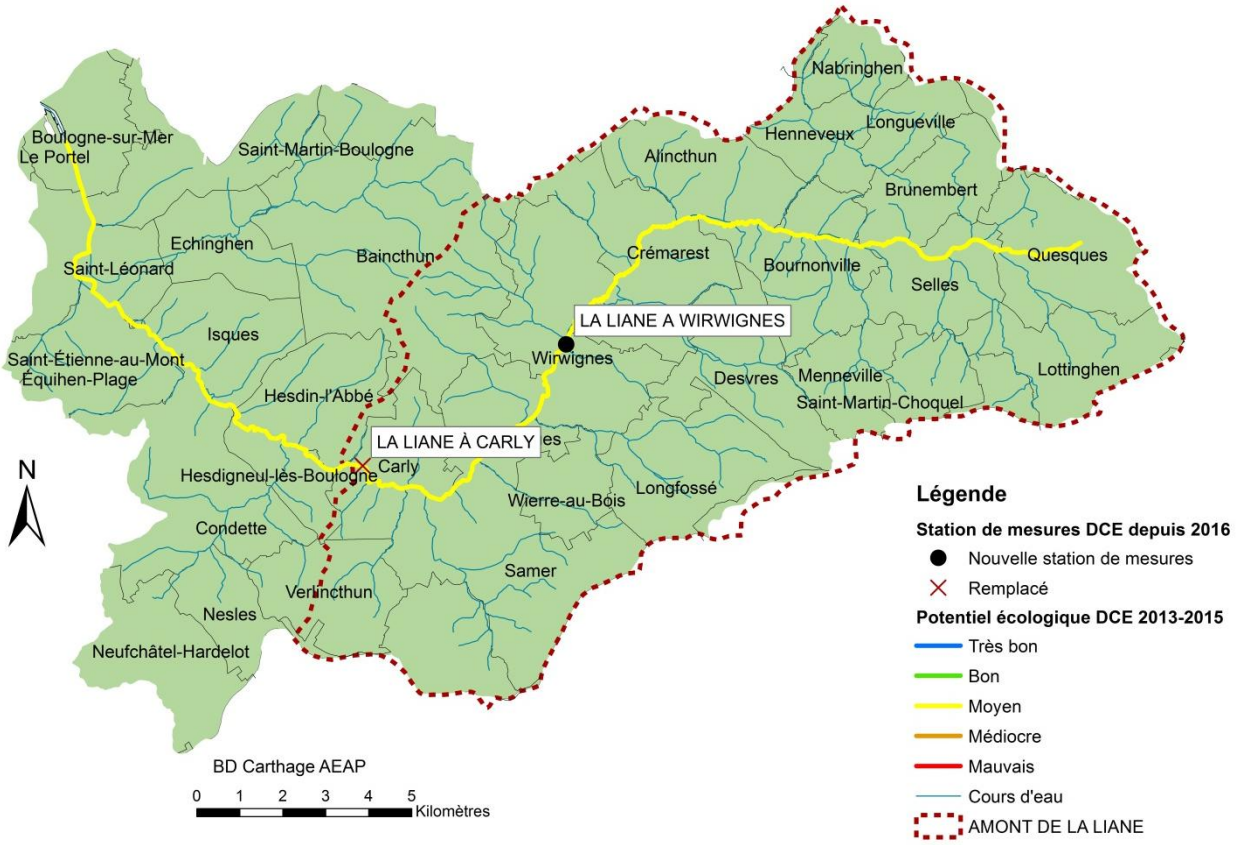

L'état écologique du cours d'eau est évalué en fonction de l'état biologique et de l'état physico-chimique. Le cours d'eau est analysé sur une station de contrôle à raison d'une mesure mensuelle. L'état du cours d'eau est jugé sur une période de trois années de mesures. Jusque fin 2015, la qualité de la Liane était évaluée à la station de contrôle de Carly. Depuis le 1er Janvier 2016, elle est évaluée à Wirwignes. L'état écologique pour la période de 2013 à 2015 est « MOYEN ». Les paramètres déclassants sont le phosphore total, l'orthophosphate, l'étude des macroinvertébrés (IBGN) et l'indice diatomées (IBD). L'objectif est d'atteindre le « BON » état du cours d'eau d'ici 2021 pour répondre aux objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) et le SDAGE du Bassin Artois Picardie.

L'eau de la Liane étant également utilisée pour la production d'eau potable (usine de Carly), la reconquête de la qualité de l'eau revêt un enjeu majeur.

Deux campagnes de mesures ont été effectuées en 2013 et en 2014 par l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Ces résultats ont mis en évidence une pollution phosphorée à l'aval des rejets des agglomérations d'assainissement de Desvres et Samer. En tête de bassin versant, il a été mis en évidence une dégradation de la qualité de l'eau du fait d'une pression diffuse des pollutions agricoles et domestiques. D'une manière générale,la qualité du cours d'eau est dégradée par temps de pluie.

ENJEUX POUR L'ATTEINTE DU BON ETAT DE LA LIANE

La priorité du plan d'actions est donnée au bassin versant amont de la Liane afin de respecter l'objectif de bon état de la Liane en 2021 et de préserver la qualité de la ressource en eau utilisée pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération boulonnaise. L'ensemble des mesures à prendre pour la reconquête de la qualité de la Liane sont données dans le tableau ci-dessous.

THEMATIQUE	MESURES	COÛT TOTAL
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Améliorer la capacité de traitement des stations d'épuration de Desvres et Samer et leur niveau de performances	4 566 100 €
	Achever la réalisation des réseaux de collecte des eaux usées sur Longfossé	
	Contrôler et mettre en conformité les raccordements des particuliers sur le réseau de collecte des eaux usées à Desvres, Longfossé et Samer	
	Réduire les volumes d'eaux claires parasites permanentes dans les réseaux d'assainissement d'eaux usées de Desvres, Longfossé et Samer	
	Limiter les rejets des déversoirs d'orages en limitant les apports d'eaux pluviales dans le système de collecte des agglomérations d'assainissement de Desvres-Longfossé et de Samer (ou réaliser un bassin de stockage)	
GESTION DES EAUX PLUVIALES	Contrôler et mettre en conformité les raccordements des particuliers sur le réseau de collecte des eaux usées à Desvres-Longfossé et Samer	
	Développer les techniques alternatives	Non chiffré
	Réaliser un Schéma Directeur des Eaux Pluviales et un zonage pluvial	
ASSANISSEMENT NON COLLECTIF	Contrôler l'ensemble des installations sur le territoire du SI de Quesques, du Syndicat des eaux de Samer et Environs et du SIR Colembert	7 364 950 €
	Mettre en conformité les installations non conformes dans les délais prescrits	
AGRICULTURE	Mettre en place des pompes à museaux pour limiter la divagation du bétail dans le cours d'eau et éviter l'érosion des berges par la mise en défens des berges	Non chiffré
	Limiter les sols nus en hiver et maintenir les surfaces en herbe	
	Développer l'agriculture biologique	
	Améliorer la gestion des effluents d'élevage (stockage et épandage)	
MILIEUX NATURELS	Mettre en œuvre et entretenir les ouvrages de lutte contre l'érosion des sols : bandes enherbées, pérennes, plantation de haies ou bandes boisées, création de diguettes et fascines anti-érosion	3 164 726 €
	TOTAL	**15 095 776 €**

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Agglomération d'assainissement	Maître d'ouvrage	Nature des travaux	Indicateur	Estimation du coût € HT
	DESVRES SE	COMMUNES DE DESVRES ET LONGFOSSE	Traitement du phosphore	-	156 600 €
			Etude diagnostique amélioration des réseaux (en cours)	-	65 000 €
			Contrôle des raccordements	800 branchements (Desvres) 150 branchements (Longfossé)	150 000 € 15 000 €
			Autosurveillance des réseaux (sondes)	-	30 000 €
		COMMUNE DE LONGFOSSE	Extension de réseaux	70 logements Chemin de Brunehaut	490 000 €
	SAMER SE	COMMUNE DE SAMER	Extension STEP avec traitement azote et phosphore	8 667 eh	3 400 000 €
			Etude diagnostique amélioration des réseaux (en cours)	-	48 000 €
			Contrôle des raccordements	500 branchements	54 000 €
				TOTAL	4 408 600 €
	Raccordement au réseau public de collecte (à la charge des particuliers)				
	ENSEMBLE DES COMMUNES			70	157 500 €

Coût des travaux à réaliser en assainissement collectif [1]

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	COMPETENCE SPANC	COMMUNES	ANC	INSTALLATIONS RESTANT A CONTROLER	INSTALLATIONS RESTANT A REHABILITER	COUT TOTAL €
	SI QUESQUES	BOURNONVILLE, BRUNEMBERT, LOTTINGHEN, MENNEVILLE, QUESQUES, SAINT-MARTIN-CHOQUEL, SELLES, VIEIL-MOUTIER	1 550	946	374	3 077 140 €
	SI SAMER ET ENVIRONS	CARLY, QUESTRECQUES, SAMER, TINGRY, VERLINCHTUN, WIERRE-AU-BOIS	587	444	153	1 263 960 €
	DESVRES	DESVRES	60	60	18	149 400 €
	LONGFOSSE	LONGFOSSE	175	155	52	429 950 €
	SI COLEMBERT	ALINCTHUN*, CREMAREST*, HENNEVEUX*, LONGUEVILLE*, NABRINGHEN*, WIRWIGNES*	989	850*	296	2 444 500 €
	TOTAL		3 361	2 455	893	7 364 950 €

*Estimation en fonction des résultats globaux à l'échelle du SPANC

Coût des travaux à réaliser en assainissement non collectif [2]

MILIEUX NATURELS	RESTAURATION	COUT TTC €
	Lutte contre les invasives	489 595 €
	Protection rapprochée du cours d'eau	1 375 775 €
	Plantations	738 835 €
	Passages à gué	95 502 €
	Diversification des écoulements	5 730 €
	Protections de berges	283 646 €
	Modification de franchissements	29 850 €
	Rétablissement de la continuité écologique	65 793 €
	Evaluation écologique	80 000 €
	TOTAL	3 164 726 €

Coût financier pour la restauration des cours d'eau issu du plan de gestion de la Liane réalisé en 2013 par le SYMSAGEB pour une période de dix ans

[1] *Il a été retenu pour les besoins du chiffrage du plan d'actions un ratio de 7 000 € HT par branchement en extension de réseau et 2 250 € TTC à la charge des propriétaires pour se raccorder au réseau public de collecte. Le chiffrage ne prend pas en compte les travaux de mise en conformité des raccordements des particuliers.*

[2] *Estimation basée à partir des résultats de contrôles des installationseffectués par les SPANC. De plus, il a été estimé que 30% des installations restant à contrôler nécessiteraient d'être réhabilitées. Pour les besoins du chiffrage, il a été estimé qu'un contrôle d'une installation coûte 90 € TTC, et qu'une installation à réhabiliter coûte 8 000€ TTC.*

LES ACTEURS AU SERVICE DE LA RECONQUETE DE LA QUALITE DES EAUX

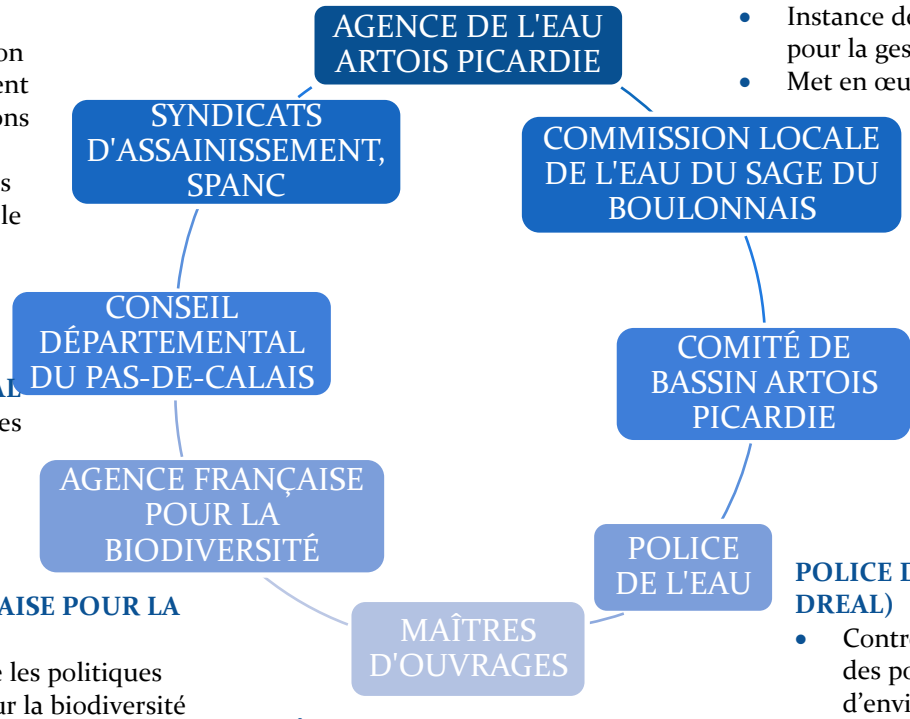

AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE

- Accompagne financièrement les projets des maîtres d'ouvrage

CLE DU SAGE du BOULONNAIS

- Instance de concertation locale pour la gestion de l'eau
- Met en œuvre le SAGE

COMITE DE BASSIN

- Parlement à l'échelle du bassin Artois Picardie
- Elabore le programme de mesures et le met en œuvre
- Vote les taux de redevances encadrés par la loi

POLICE DE L'EAU (DDTM, DREAL)

- Contrôle la mise en œuvre des politiques en matière d'environnement

MAÎTRES D'OUVRAGES (collectivités territoriales, associations, agriculteurs…)

- Portent et réalisent des projets en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau

AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE

- Met en œuvre les politiques publiques pour la biodiversité

CONSEIL DEPARTEMENTAL

- Accompagne les projets des maîtres d'ouvrage

SYNDICATS D'ASSAINISSEMENT, SPANC

- Assurent le bon fonctionnement des installations de collecte, le traitement des eaux usées et le contrôle des installations individuelles

Université de Lille 1 Sciences et Technologies

Réalisé par Isabelle Longavesne dans le cadre d'un stage effectué à l'Agence de l'Eau Artois Picardie (2017)